



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 003, Juin 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Géographie

1. **Diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et problématique de l'accès à l'internet mobile dans le département de Korhogo**
KONE Kapiéfolo Julien 1-16
2. **Impact des déchets ménagers et miniers sur l'environnement et sur la sante de la population de la sous-préfecture de M'bengue (Côte d'Ivoire)**
KONE Kagbagnan, KONE Kapiéfolo Julien & COULIBALY Moussa 17-35
3. **Étude géographique des parcs autos dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Firmain Kouakou N'GUESSAN..... 36-46
4. **Les activités artisanales et leurs conséquences sur l'environnement : une étude de cas à Yopougon nord-est (Abidjan-Côte d'Ivoire)**
KOUADIO Konan Célestin, KONAN Amani Fulgence & BAMBA Mamadou 47-60
5. **Health risk linked to the use of pesticides in The sub-prefecture of bazra-natis (ivory coast)**
TAPE Bi Sehi Antoine.....61-78
6. **La situation de la sédentarisation des pasteurs peuls en Côte d'Ivoire : cas du département de Ferkessédougou**
YOMAN N'Goh Koffi Michael 79-98
7. **La réserve de Lamto (Côte d'Ivoire) : une aire protégée en proie à des activités anthropiques illicites**
Ahou Suzanne N'GORAN & N'Guessan Simon ANDON..... 99-114
8. **Etalement urbain et développement des friches dans la ville de Bondoukou**
KONAN Kouakou Attien Jean-Michel & KOSSONOU Yaoua Phoébé..... 115-131

Histoire

9. **L'agriculture au Songhay et dans les sociétés littorales ouest-africaines aux XV^e-XVI^e siècles**
Amon Guy Serge ATCHIE..... 132-147
10. **Les mécanismes de gestion des conflits dans la société traditionnelle yaouré (XVIII^e-XX^e siècles)**
N'Founoum Parfait Sidoine KOUAME..... 148-160
11. **Jeunes et partis politiques en Côte d'Ivoire : entre prise de conscience et instrumentalisation (1990-2020)**
Hyacinthe Digbeugby BLEY 161-177

12. Les artisans de l'avènement d'Ibn Yasin au Sahara occidental	
Issouf OUATTARA.....	178-189
13. Tombouctou dans la rébellion du Balama es-sadeq : un activisme contestataire au Songhoy (XVI^e siècle)	
Jean Charles DÉDÉ.....	190-206
14. Patrimoine culturel ivoirien dans la consolidation de l'identité nationale 1893-2018	
OUATTARA Brahim.....	207-222
Sociologie et anthropologie	
15. Gouvernance communale et gestion du personnel des mairies : cas de la mairie de Cocody	
KOUADJO Koffi Stéphane.....	223-237
Droit	
16. Droits de la femme en Côte d'Ivoire : de l'égalité des sexes en réalisation	
Samuelle Bernice EBA.....	238-257
COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS	
Sciences du langage et de la communication	
17. Impacts communicationnels des ellipses dans les réseaux sociaux sur les résultats scolaires en Côte d'Ivoire	
N'golo Koné SIONGO & Monvaly Badara TOURE.....	258-279
18. Les représentations sociales de la maternité des adolescentes au Burkina Faso	
Aïcha Tamboura-Diawara	280-293
19. Incommunication et taux de divortialité élevé en Côte d'Ivoire : une incidence sociale	
Antoine KOUAKOU & Kan Samuel KOUAKOU.....	294-309
20. Financement non public des industries culturelles et créatives en Côte d'Ivoire : états et enjeux	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET	310-327
LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS	
Anglais	
21. English lexical collocations: a challenge for Malian EFL learners	
Sekou SISSOKO.....	328-345
Lettres Modernes	
22. L'épicurisme dans Sylves de Jean-Joseph Rabearivelod'Alain Mabanckou	
Gohi Jonas TA BI.....	346-360

Les représentations sociales de la maternité des adolescentes au Burkina Faso

Aïcha Tamboura-Diawara,

IPERMIC,

Université Joseph Ki Zerbo (Ouagadougou-Burkina Faso),

Email : aicheydiawara@gmail.com

Résumé

Parler de représentations sociales de la maternité des adolescentes revient à en évoquer les multiples visages qui s'expriment dans le cadre du mariage et en dehors du mariage. L'objectif principal de cet article est de décrire les thèmes autour desquels s'organisent les représentations sociales de la maternité des adolescentes dans cinq régions du Burkina. La méthodologie s'est appuyée sur une revue documentaire et une enquête qualitative. Elle a combiné les conclusions d'études et les résultats de l'enquête qui a permis de recueillir des informations, opinions, croyances et interprétations idéologiques sur la maternité. Les résultats mettent en exergue les différentes opinions, croyances et interprétations idéologiques sur le cadre réglementaire de la maternité basé sur des règles et normes auxquelles les adolescentes doivent obéir pour être en conformité avec la communauté. En somme, ces règles et normes sont de moins en moins respectés du fait des mutations sociales ayant abouti à un relâchement des mœurs causant une sexualité vécue de manière désordonnée, d'où l'avènement de la maternité hors mariage, source de désordre social. Pour une régulation de ce désordre, il conviendrait d'éduquer et de sensibiliser les adolescentes et adolescents, mais aussi la population.

Mots clés : représentations sociales, maternité, adolescente, perception, présupposée.

Social representation of adolescent motherhood in Burkina Faso

Abstract

To speak of social representations of teenage motherhood is to evoke the many faces that are expressed within and outside of marriage. The main objective of this article is to describe the themes around which social representations of adolescent motherhood are organized in five regions of Burkina Faso. The methodology was based on a literature review and a qualitative survey. It combined the findings of studies and the results of the survey, which collected information, opinions, beliefs and ideological interpretations on motherhood. The results highlight the different opinions, beliefs and ideological interpretations on the regulatory framework of motherhood based on rules and norms that adolescent girls must obey in order to be in conformity with the community. In short, these rules and norms are less and less respected due to social changes that have led to a relaxation of morals causing sexuality to be lived in a disordered manner, hence the advent of motherhood outside marriage, a source of social disorder. In order to regulate this disorder, it would be advisable to educate and sensitize adolescents, but also the population.

Keywords : Social representations, maternity, adolescents, perception, presupposition.

Introduction

« Sur le plan anthropologique, la maternité n'est pas seulement un phénomène biologique, elle est également un phénomène social valorisant » (I. C. Tamini, 1999 : 76). Elle assure non seulement la pérennisation de la lignée familiale mais aussi valorise la femme. La naissance d'un enfant dans une famille est un événement capital, un moment d'espoir pour tous. La maternité revêt un caractère noble et de ce fait doit obéir aux normes sociales c'est-à-dire se dérouler dans le cadre strict du mariage. Dans la société traditionnelle Burkinabée, une femme qui enfante a pleinement rempli son contrat social. La maternité occupe pour ainsi dire une place de choix d'où plusieurs symboliques et représentations de la fécondité à travers des masques, des statuettes, des dieux et même des rituels. Si l'homme n'a besoin que du mariage pour être admis comme un adulte, la femme doit attendre d'avoir procréer pour se voir reconnaître un certain degré de maturité psychologique, signe de son intégration sociale. Des auteurs comme Simon Lapierre Dominique Daman estiment que c'est l'enfant qui permettra à la femme de prendre place dans la maison de son mari et dans son lignage ¹ (S. Lapierre, D. Daman, 2012 : 2). L'aptitude à la procréation est assujettie à un certain nombre de critères spécifiques aux hommes et aux femmes. Or de nos jours, ces représentations sociales connaissent des changements dues aux mutations sociologiques entraînant une dépravation des mœurs vécue à travers une sexualité précoce, désordonnée et non contrôlée. Plusieurs études dont celle de G. Guiella et V. Woog (2004 : 50) souligne clairement « l'existence d'une sexualité très active chez les adolescents et adolescentes vécue de manière du fait de la naïveté, de l'ignorance, de la pauvreté, du « vouloir faire comme les autres mais, surtout des mutations sociales et globalisantes qui ont abouti à un relâchement des mœurs »². Deux formes de sexualité précoce sont essentiellement mises en exergue pendant l'adolescence. Il s'agit d'une sexualité très précoce légitimée socialement par le mariage et une sexualité encore proscrite en dehors du mariage qui sont couronnées par des grossesses précoces et/ou non désirées, et un accouchement risqué. Les représentations sociales de la maternité ainsi que les normes et valeurs qui les accompagnent sont ancrés dans les us et coutumes. La maternité dans le cadre de la présente étude s'exprime dans le cadre de ces normes et valeurs même si l'aptitude à la procréation est assujettie à un certain nombre de critères spécifiques selon le genre. De ce

¹ Simon Lapierre, Dominique Damant, (2012), Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux, Presses de l'Université du Québec.

² Georges. Guiella et Vanessa Woog, rapport sur les Résultats de l'Enquête Nationale sur les Adolescents du Burkina Faso en 2004

constat, découle les questions suivantes : quels sont les règles et normes établis pour la maternité ? Existe-t-il un contrôle social sur la maternité ? Quels sont les déterminants socio-économiques qui sous-tendent les représentations sociales de la maternité ? Quelles sont les informations disponibles sur la maternité ? Quelles sont les pratiques ou les attitudes développées dans le cadre de la maternité ?

L'objectif principal de cette étude est d'examiner l'influence des représentations sociales sur la maternité afin de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la procréation des adolescentes. De façon spécifique, il s'agit de :

- identifier les présupposés de la maternité ;
- inventorier les déterminants qui sous-tendent les représentations sociales de la maternité hors mariage et leurs conséquences ;
- déterminer l'évolution des facteurs explicatifs de la maternité hors mariage.

Pour aborder la problématique de cette étude, plusieurs approches théoriques des représentations sociales de la maternité des adolescentes peuvent être utilisées. Nous privilégions l'approche socioculturelle où se dégage deux sous-approches dont l'une est fondée sur l'héritage culturel (tradition) et l'autre sur la théorie de la désorganisation sociale.

Selon l'approche socioculturelle,

les coutumes, les normes et valeurs sont susceptibles d'influencer les comportements sexuels et procréateurs dans une société. Elle est basée sur l'ensemble des constructions idéologiques qui déterminent les circonstances du déroulement de l'activité sexuelle. Les relations sexuelles seraient spontanées et ne répondraient pas à un objectif particulier, de même que la fécondité (J. N. Diop, 1995 : 10),

De cette approche, se dégagent la théorie fondée sur l'héritage culturel (tradition) qui explique que « la maternité des adolescentes à travers les valeurs traditionnelles et normatives véhiculées par l'ethnie et la religion. Ces valeurs et normes sont transmises de façon relativement infidèle de génération en génération ; dans la mesure où chaque cohorte actualise à son tour les valeurs reçues ou héritées de la cohorte supérieure » (A. Bado, 2007 : 15). En effet, « l'ethnie, lieu de production de modèles culturels, est un des éléments importants à prendre en compte dans l'étude des représentations de la maternité des adolescentes. Elle influence les variables de comportements telles que l'âge au premier rapport sexuel, l'âge à la première union, la pratique contraceptive, l'âge à la première grossesse » (E. Kouton Folabi, 1992 : 33).

La religion est « un système institutionnalisé de croyances, de symbole, de valeurs et pratiques relatifs au sentiment de la divinité » (A. Akoto, 1993 : 60). Ainsi, la religion est un ensemble de valeurs et de croyances qui imposent à ses adeptes une façon de penser et d'agir qui peut influencer leur comportement en sexualité et leurs visions de la maternité. Par ailleurs, la religion peut être un obstacle pour l'accès à l'information et à l'utilisation des services de santé reproductive et de la contraception pour les adolescentes.

Popularisée par l'étude de Thomas et Znaniecki sur le paysan polonais en Europe et aux Etats-Unis (1918-1921), la théorie de la désorganisation peut être définie comme la perte d'influence des règles sociales de conduite existantes sur les membres de la société. Elle repose essentiellement sur les changements structurels (nucléarisation des ménages, les femmes de plus en plus autonomes et chefs de ménage) et la diminution graduelle du poids social induite par la modernisation et l'urbanisation dans les sociétés africaines autrefois purement traditionnelles. Dans un tel contexte, l'activité sexuelle des jeunes s'expliquerait par la "désorganisation sociale", la faiblesse du contrôle social ou le relâchement des mœurs et le relâchement du contrôle des aînés sur les cadets sans un relais institutionnel fiable. La théorie de la désorganisation est une partie intégrante de la théorie générale de la modernisation qui se fonde sur les nouveaux comportements orientés plus vers la satisfaction personnelle (l'individualisme) que vers la responsabilité familiale, de sorte que les individus vivent de moins en moins pour la société.

La remise en cause des attitudes et des comportements traditionnels procréatifs est initialement due à l'affaiblissement du contrôle social sur la reproduction, ce dernier étant lui-même lié à une déshérence plus globale des pouvoirs lignagers en Afrique noire, et à l'émergence de nouvelles aspirations des individus et des familles nucléaires à l'autonomie. Ces aspirations correspondent à une transformation profonde des mentalités, comme en témoignent les comportements et les attitudes des jeunes générations et des groupes socioéconomiques impliqués dans des activités modernes ou ayant amélioré leur statut. (P. Vimard, 1996, p. 143-159).

1. Méthodologie

D'une façon générale, la démarche adoptée a été la suivante :

Une revue de la littérature a été effectuée à partir des documents de base, ouvrages et études relatifs au sujet. L'objectif a été de disposer d'informations pour orienter les différents axes de l'étude. Cette revue a été combinée avec une enquête qualitative, qui a permis de recueillir des informations et données sur les aspects théoriques et pratiques des représentations sociales de la maternité.

L'enquête a été réalisée dans cinq régions dont : le Centre-Sud, l'Est, le Sahel, le Centre-Est le Nord, précisément dans douze localités. La collecte des données a été faite sur un échantillon assez représentatif de sites. Un choix raisonné basé sur des critères pertinents des zones de collecte a été opéré en tenant compte de l'élément site urbain versus site rural.

Dans chaque localité, des entretiens et des focus de groupes ont été organisés avec un échantillon de tous les groupes cibles et acteurs impliqués dans la gestion de la maternité des adolescentes, allant de la grossesse à l'accouchement. Ce sont : les adolescentes, les maris des adolescentes, les belles-mères, les accoucheuses villageoises, les guérisseurs, les responsables religieux, les chefs traditionnels. Au total, 76 entretiens individuels et 17 focus groupes ont été réalisés.

Une comparaison des informations, opinions, croyances et interprétations idéologiques de la maternité a été faite également selon les zones d'études en vue de faire ressortir les ressemblances et les points spécifiques. En outre, des témoignages ont été recensés pour illustrer les éléments de représentation sociale de la maternité. Les informations collectées à partir des documents et celles collectées sur le terrain sont complémentaires.

2. Résultats et discussions

2.1. Les présumées sur la maternité dans le mariage

Mariage et premier rapport sexuels

La procréation dans le champ de la présente étude, s'expriment dans le cadre strict du mariage. Cependant, l'aptitude à la procréation est assujettie à un certain nombre de critères spécifiques aux hommes et aux femmes. La majorité des adolescentes interrogées se sont mariées entre 15 et 17 ans. A 20 ans, la quasi- totalité des adolescentes en grossesse et post partum interrogées étaient déjà en union. Très peu d'adolescentes remettent en cause leur âge au mariage. Pour elles, l'âge auquel elles se sont mariées leurs conviennent. Le regret exprimé par certaines de ne pas pouvoir « *connaître toutes les choses avant de se marier* » est vite noyé dans la joie « *d'avoir un foyer* ».

Un peu plus d'un tiers des adolescentes aussi bien en grossesses que post partum affirment avoir choisi elles-mêmes leurs conjoints et en sont satisfaites. Il en est de même pour celles qui ont été donnée en mariage ; elles affirment être également satisfaites de leur union. Derrière ces réponses, on peut cependant entrevoir non pas la satisfaction personnelle, mais le désir de ne

pas décevoir les parents et par ricochet du respect des coutumes, normes et valeurs de leurs communautés.

La majorité des adolescentes situe l'âge au premier rapport sexuel après 17 ans. Pour quelques-unes, la période se situe entre 14 et 15 ans. Les premières expériences sexuelles se déroulent dans le cadre du mariage, et le mari est le principal instructeur. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la majorité des adolescentes sont mariées très jeunes (15-17ans), mais aussi par la peur du « qu'en dira-t-on ». En effet, d'un point de vue socioculturel, les rapports sexuels ne sont conçus que dans le cadre strict du mariage. Peu d'adolescentes (5/39) avouent avoir eu des relations sexuelles avant le mariage. Même dans ces cas, il s'agirait du mari comme partenaire. De façon générale, la première expérience est faite sans protection.

Aptitudes physiques et physiologiques

L'apparition des menstruations constituent selon les différentes personnes interrogées le signal qui montre qu'une fille est capable d'avoir des enfants. La procréation n'étant conçue que dans le cadre du mariage, l'apparition des règles annonce aussi le moment du mariage. Ce point de vue est partagé par la majorité des accoucheuses traditionnelles et villageoises.

Pour une minorité, en plus des règles, il faut une maturité physique qui se caractérise par le développement des seins, du bassin, de l'ossature, etc. A l'unanimité, hommes et femmes s'accordent que l'apparition des menstrues est plus déterminante que la forte corpulence quant à l'aptitude de la fille à procréer.

Détermination de l'âge

La détermination de l'âge auquel la fille est apte à procréer est plus en relation avec l'appartenance à un groupe religieux donné, du genre que celui ethnique. Cet âge est de 17 ans pour les femmes et les hommes catholiques et protestants contre 15 ans dans la plupart des cas pour les musulmans. Par contre, les femmes musulmanes préconisent un âge plus élevé que celui retenu par les hommes musulmans. L'âge requis retenu est de 13 à 22 ans avec une préférence entre 16 et 18 ans. A l'inverse de la femme, pour les hommes, le critère d'âge retenu se situe entre 17 et 25 ans.

La détermination de l'âge idéal pour un homme d'avoir un enfant est fonction de l'appartenance ethnique. Au niveau des focus hommes ou femmes gourmantchés ou mossis, l'âge idéal pour l'homme à procréer est fixé à 20 ans, âge auquel, c'est une obligation sociale pour lui d'avoir

un enfant. Par contre, pour les hommes peuls, l'âge idéal de procréer est de 17 ans contre 20 ans préconisé par les femmes peules.

D'une manière générale, le critère d'âge retenu se situe entre 17 et 25 ans. La détermination de l'âge idéal pour un homme d'avoir un enfant est fonction de l'appartenance ethnique. Au niveau des focus hommes ou femmes gourmantché et mossi, l'âge idéal pour l'homme à procréer est fixé à 20 ans, âge auquel c'est une obligation sociale pour lui d'avoir un enfant. Par contre, pour les hommes peulh, l'âge idéal de procréer est de 17 ans contre 20 ans préconisé par les femmes peulh.

Outre ce critère, ceux appliqués pour définir l'aptitude de l'homme à procréer sont essentiellement d'ordre social et économique. En général, l'aspect économique constitue la conditionnalité de l'aptitude de l'homme à procréer au niveau des groupes ethniques gourmantché et mossi, contrairement à celui peul. En effet pour les peuls, il ressort des entretiens individuels approfondis, l'existence d'une solidarité familiale à la prise en charge économique de la femme, ce qui n'est pas le cas des mossi ou gourmantché.

Mais, qu'en est-il de la maternité hors du cadre légal du mariage ?

2.2. Les présupposés de la maternité hors mariage

Selon les valeurs et normes sociales traditionnelles, l'enfantement est un acte valorisant qui doit survenir dans le cadre strict du mariage. La situation des filles-mères célibataires, leur vécu, et l'ensemble des représentations qui y sont associées sont nombreuses. Avoir un enfant sans être mariée, signifie être en porte à faux avec les règles sociales. En effet, dans cette situation, elles ne font pas partie de la vie normale, ordonnée et souhaitée par la société. La norme, ce qui est valorisé, c'est le mariage. Traditionnellement, la fille mère n'existe pas, on passe de « fille à femme », c'est à dire de fille célibataire, sans enfant, vivant dans la cour de son père, à femme mariée dans la cour de son mari, et qui peut ensuite avoir des enfants. La fille mère n'est ni l'une, ni l'autre. Inclassable, elle dérange. La situation est plus ou moins perturbatrice de l'ordre social et représente un désordre qui nécessite une remise en ordre par certains rites traditionnels. En fonction de ces différents éléments, Le non-respect de cette norme peut avoir des conséquences sur la reconnaissance sociale de leur statut de femme ; elles se retrouvent dans des situations de vulnérabilité plus ou moins importantes. Traditionnellement, une fille mère est chassée de la cour paternelle car elle ne peut y accoucher. N'ayant plus de statut, elle est marginalisée, stigmatisée, exclue physiquement et/ou socialement, surtout au sein de la famille où elle n'a plus de place. Cette idée de place perdue nous semble très pertinente car elles ont

quitté un statut, sans en acquérir un autre. Elles sont dans une situation inconfortable, encore à la maison mais avec un enfant. De plus, Fille mère, c'est une situation qui en théorie n'existe pas, et qui est comme une tâche au milieu du schéma familial « naturel ». Cependant, en dépit du poids social sur la maternité, il y a une augmentation d'adolescentes mères célibataires de nos jours.

Les filles mères et la société

Parler du rôle de la société dans la situation des filles-mères consiste à interroger la théorie de la désorganisation qui repose essentiellement sur les changements structurels et la diminution graduelle du poids social induite par la modernisation et l'urbanisation dans les sociétés africaines autrefois purement traditionnelles.

Cette société mérite d'être d'avantage définie : ici, elle est à situer dans le contexte particulier des régions en pleine mutation entre la tradition et le modernisme, sujets à la précarité ainsi qu'à des changements importants et rapides. La population a de plus en plus de contacts avec la modernité globalisée, ne fût-ce que par les images stéréotypées véhiculées par les médias, les réseaux sociaux. Les jeunes peuvent avoir le sentiment d'appartenir à une communauté transnationale et déclarer obsolète la société de leurs parents, ce qui peut produire un changement social non dénué de conséquences comme l'écrit P-J Laurent en ces termes « ..., cette ouverture fait miroiter la transformation radicale du « moi » et une nouvelle identité collective qui semble s'établir dans un contexte où la participation de beaucoup à la consommation et l'accès aux richesses se réduisent souvent à une vitrine » (2003 : 196).

Le désordre engendré par cette situation indésirable met la honte sur la famille entière. La situation est d'ailleurs beaucoup mieux acceptée si le père reconnaît l'enfant et que la fille va vivre chez lui, car un mariage futur qui permettrait de tout remettre dans l'ordre est envisageable. Une alternative pour ranger ce désordre, est que la fille mère « trouve » un mari, autre que le père de son enfant. Nous avons vu dans la seconde partie qu'effectivement les filles mères aspirent comme les autres au mariage. La reconnaissance sociale des femmes passe encore par le mariage et la maternité. Pour être reconnue en tant que femme, la réussite économique n'est pas nécessaire.

Images et perceptions

Le croisement des regards que portent les différents acteurs enquêtés sur les filles mères ainsi que sur l'évolution et les causes supposées de ce phénomène sont multiples. Cependant, à l'unanimité, les gens évoquent une dimension temporelle lorsqu'ils parlent des filles mères et des éléments qui causent cette situation. P. Bonte, M. Izard explique que « La conception du temps peut s'exprimer autant sous la forme d'une conception linéaire et cumulative de la durée que d'une conception cyclique et non cumulative, ces deux aspects pouvant être combinés » (1991 : 102). Ici, c'est clairement une conception linéaire qui est évoquée : souvent est mentionné un « avant », opposé à un « maintenant », faisant référence aux transformations que subit les régions sites de l'étude, en voie de modernisation, d'urbanisation et d'occidentalisation. L'appréciation de cette dimension temporelle repose sur l'évolution de ce phénomène déploré par les enquêtés du point de vue purement qualitatif.

La majorité des enquêtés admettent qu'il s'agit d'un phénomène récent et en pleine expansion, elle estime que les filles mères sont très mal vues et les familles préfèrent parfois les laisser à la rue plutôt que de subir la honte d'avoir une fille mère dans la famille. La jeune fille souffre alors d'un rejet à la fois familial et social et se retrouve seule et sans ressources avec son bébé. Cependant, les enquêtés ont l'impression qu'en plus d'être plus courant, les cas sont beaucoup mieux acceptés socialement. Selon eux, les traditions s'assouplissent, les sanctions s'amenuisent et la situation se normalise peu à peu. Certains pensent que la situation devrait normalement régresser avec l'accessibilité aux informations sur la santé sexuelle et reproductive grâce aux réseaux sociaux et à la multiplicité et donc soutiennent que cela est voulue par les filles elles-mêmes.

Si beaucoup déplorent une certaine normalisation de la situation du fait de l'assouplissement des traditions, les idées sur les filles mères restent néanmoins très tenaces et contribuent fortement à la marginalisation et à la stigmatisation de ces jeunes filles. On peut les qualifier d'idées discriminatoires liées au genre car des deux auteurs de la grossesse, c'est bien souvent la fille seule qui est tenue comme l'unique responsable. Cette idée est renforcée par certains enquêtés qui affirment qu'une fille qui se rend au dancing est responsable car elle commet une faute en fréquentant ce genre d'endroit. En gros, quand une fille sort, elle est fautive, mais pas un garçon. La fille endosse le rôle de provocatrice, et le garçon est seulement passif, il succombe juste à la tentation. Ces idées sont des stéréotypes du genre qui se retrouvent dans la tradition car les filles qui transgressent l'impératif de chasteté encourent beaucoup plus de risques que les garçons qui commettent le même méfait, comme le souligne S. Lallemand,

On comprend pourquoi les adolescents incitent leurs compagnes à outrepasser les libertés octroyées par le droit coutumier : ils ne retirent que peu d'avantages à le respecter ; et s'ils mettent quelquefois les responsables du lignage dans l'embarras, en leur attirant l'inimitié de quelques pères mécontents, ils n'ont pas à craindre, comme elles, l'ostracisme de leurs proches. (1977 : 144)

En plus de la culpabilité qui leur incombe, les filles mères ont bien souvent une image de filles faciles sont volages, dénuées de toute pudeur et vont dans le lit facilement. Le jugement des enquêtés est bien souvent sans nuance et très sévère en ces termes : « si tu vois un cheval avec une selle, c'est qu'il a fait tomber un cavalier ». Quant aux adolescentes célibataires enquêtées, elles estiment que le terme même de « fille mère » est dévalorisant et ne veulent pas que ce soit le seul élément de leur identité car cela crée une différence. Elles reconnaissent que les filles mères font reculer les hommes qui ne les prennent pas pour des filles sérieuses.

Cependant, elles ont une autre image d'elles-mêmes et aspirent comme les autres au mariage car la reconnaissance sociale des femmes passe encore par le mariage et la maternité. Aussi acceptent elles de se rendre à l'évidence que c'est l'impression des hommes et qu'il serait difficile de contrer ces idées tenaces.

Les causes : la modernité et la pauvreté

La modernité et la pauvreté sont fortement liées, car c'est l'apologie du paraître et le mimétisme Occidental qui mettent à jour la pauvreté ressentie, même si objectivement la situation n'a pas changé. Tantôt la pauvreté évoquée est de l'ordre de la survie, tantôt plutôt de l'ordre du paraître. La fille a besoin d'argent pour vivre, ou pour pouvoir se mettre à la mode. Dans ce dernier cas, elle semble agir dans l'optique de profiter de sa jeunesse, et de sa beauté. Ce cas est intéressant dans le cadre des régions sites, où les jeunes sont exposés à des tendances de mode et des valeurs nouvelles, qu'ils sont tentés de suivre, mais sans rejeter totalement les valeurs traditionnelles. C'est cette situation inconfortable de savoir conjuguer les valeurs traditionnelles et celles du modernisme qui peut donner l'impression à certains que « l'occident » et « le développement » seraient à l'origine des grossesses hors mariages. Nous devons bien sûr rester très critiques par rapport à cette dichotomie établie entre les traditions et l'époque actuelle car la réalité est bien plus complexe, évolutive et nuancée.

La sexualité, un sujet tabou

En plus d'une méconnaissance générale de la sexualité et des méthodes contraceptives reconnue par les adolescentes filles mères célibataires, il existe une ignorance assez généralisée de la

sexualité à leur niveau. Cela pourrait s'expliquer entre autres par le fait que la sexualité représente un sujet tabou en famille, dont il est honteux de parler. Lors des entretiens avec ces adolescentes, il est apparu que peu d'entre elles avaient reçu des conseils de leur maman ou autre membre de la famille, si ce n'est le conseil de ne pas approcher les garçons, sans explication supplémentaire.

Conclusion

La maternité dans le champ de la présente étude s'exprime dans le cadre strict du mariage. Cependant, l'aptitude à la procréation est assujettie à un certain nombre de critères spécifiques aux hommes et aux femmes. Même si la perception de la maternité varie selon la région visitée et l'ethnie considérée, il ressort une convergence entre les enquêtés sur l'apparition des menstruations comme étant le signal qui montre qu'une fille est capable d'avoir des enfants, par conséquent apte au mariage. Les divergences se situent au niveau de l'âge auquel la fille est apte à procréer. Ces divergences sont en relation avec l'appartenance religieuse, ethnique et souvent même à la zone géographique sur l'âge du mariage et de la procréation autour d'une moyenne de 15 à 21 ans. Elles tiennent également compte du genre car pour les hommes, la détermination de l'âge idéal d'avoir un enfant est fonction de son statut socio-économique.

Le cadre strict du mariage comme lieu de prédilection de la maternité est renforcé par les pré-supposés de la maternité qui n'acceptent les premiers rapports sexuels qu'au sein du mariage. Ces pré-supposés sont de moins en moins respectés du fait des mutations sociales et globalisantes qui serait la conséquence directe du développement et de l'avènement des valeurs occidentales au détriment des traditions et de la coutume. La modernité et le développement sont bien souvent considérés par les enquêtés comme un tout qui est venu remplacer la tradition et introduire un relâchement des mœurs avec pour conséquence le vécu de la sexualité non contrôlée des adolescents et adolescentes. D'où l'avènement de la maternité hors du cadre légal du mariage qui n'est pas apprécié par la plupart des enquêtés dont les pré-supposés de la maternité ne cadrent pas avec celle des filles mères célibataires. Cependant, même si la majorité des enquêtés déplorent une certaine normalisation de la situation du fait de l'assouplissement des traditions, les idées dévalorisantes sur les filles mères restent néanmoins très tenaces et certains

les rendent responsables de leurs statuts. Pour éviter la stigmatisation et la marginalisation, il conviendrait de mettre l'accent sur l'éducation des adolescentes et adolescents sur la prise en charge de leur santé sexuelle et reproductive.

Par ailleurs, une large part de responsabilité est souvent attribuée aux parents qui seraient trop souples et permissifs à l'égard de leurs enfants, avec un recul de l'autorité parentale. Cette autorité est mise en concurrence avec la modernité, les différentes religions, les autorités politiques, les associations de développement, etc. et perd le monopole. On conçoit aisément que les jeunes aspirent au changement d'autant que les effets de la globalisation ont modifié les savoirs et le vécu des populations. C'est comme si le présent se différencie du passé regretté avec nostalgie, par la valorisation de la liberté comme mode de vie. Les parents sont comme happés par la tendance à la modernisation et à la liberté, véhiculée par les médias. Il faut donc questionner l'impact de l'éducation parentale actuelle sur les comportements de leurs enfants et prévoir des programmes de sensibilisation aussi bien des parents que de la population sur plusieurs thématiques dont la santé sexuelle et reproductive des jeunes, l'éducation des enfants, la communication entre parents et enfants, etc.

Références bibliographiques

AKOTO Eliwo, 1993, *Déterminants socioculturels de la mortalité des enfants en Afrique Noire, Hypothèses et recherche d'explication*, Louvain la Neuve, Academia, 69p.

BADO A., 2007, *Déterminants de la fécondité des adolescentes au Burkina Faso : Approche par les variables intermédiaires, mémoire de fin d'études*, DESSD, IFORD, Université Yaoundé II, 80 p.

BONTE P. IZARD M., 1991, *Temps in Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Sous la direction de Bonte, P, et Izard, M, Presses Universitaires de France, 864p.

DIOP J. N., 1995, *La fécondité des adolescentes au Sénégal*, UEPA, N°11, Dakar, 20 p.

GUIELLA Georges et WOOG Vanessa, 2004, *rapport sur les Résultats de l'Enquête Nationale sur les Adolescents du Burkina Faso*.

KOUTON FOLABI Etienne, 1992, *Evaluation et recherche des facteurs de la fécondité précoce au Bénin*, Les cahiers de l'IFORD, n°.3, Yaoundé : St. Paul. 122p.

LAPIERRE Simon, DAMANT Dominique, 2012, *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux*, Presses de l'Université du Québec.

LAURENT, P-J. (2003), *Stratégies populaires dans une ville émergente et système des valeurs partagées*, in *Analyse pluridisciplinaire d'une ville émergente*, Louvain-la-Neuve, Academia, 424 p.

LALLEMAND, S., 1977, *Une famille Mossi*, Ouagadougou, Recherches Voltaïques n°17, 388p.

VIMARD patrick, 1997, Modernisation, crise et transformation familiale en Afrique subsaharienne In : *Familles du Sud* / Gautier, Arlette (ed.) ; Pilon, Marc (ed.), Autrepart - Les Cahiers des Sciences Humaines (FR), 1997, n° 2., p.143-159.

TAMINI Ida Christiane, 1999, *Evolution et transformations des rôles et statuts des femmes en milieu rural au Burkina Faso*, thèse de doctorat de Sociologie nouveau régime, Université d'Amiens,

Tableau : Synthèse des cibles enquêtées

Outils	Région du Sahel			Région du centre nord		Région du centre est			Région de l'est		Région du centre sud		Total
	Dori	Tibindi	Saouga	Kaya	Noaka	Tenkodogo	Bissiga	Ouargaye	Bogandé	Manni	Manga	Googo	
Entretiens individuels													20
Ado post Partum mariée	2	2	2	0	2	2	2	2	2	0	0	1	17
Ados post partum non mariées	2	0	0	2	0	0	1	0	0	2	2	1	10
Belles-mères ados post partum	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	1	0	09
Accoucheuse Villageoise /traditionnelle	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	5
Guérisseurs	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0	09
Leader religieux	2	1	1	2	2	2	1	1	1	1	1	1	16
Chef coutumier	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	10
Total entretiens	09	07	06	06	08	07	07	06	06	05	04	05	105/76
Focus groups													
Ados post-partum mariées	1	1	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	6
Ados post partum non mariées	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11
Total Focus	2	2	0	1	2	2	1	2	2	1	1	1	17/18